

la LETTRE du GÂTINAIS EN BOURGOGNE

Bulletin d'informations de l'intercommunalité

N° 6 - HIVER 2011

l 'eau, une ressource précieuse

L'eau sortant de votre robinet est le résultat d'un cycle long et minutieux. Depuis sa source jusque chez vous, le SIVOM du Gâtinais et son délégataire (Véolia Eau) captent, analysent, transportent, stockent et distribuent l'eau pour qu'elle puisse être consommée en toute tranquillité jour et nuit. Autant de services complexes qui exigent vigilance, expertise et haute technologie.

La compétence Alimentation en Eau Potable (AEP) du SIVOM présente de nombreuses facettes qui ont chacune pour but de vous garantir une eau de qualité en quantité suffisante.

20 Communes bénéficient du service eau potable du SIVOM: La Belliole, Brannay, Chéroy, Courtoin, Dollot, Domats, Fouchères, Jouy, Lixy, Montacher-Villegardin, Saint Agnan, Saint Valérien, Savigny sur Clairis, Subligny, Vallery, Vernoy, Villebougis, Villeneuve la Dondagre, Villeroy et Villethierry depuis l'été 2010.



Le service est alimenté par 7 captages (forages ou sources) :

- le forage de Brannay
- le puits de la vallée de Fontenelles situé sur la commune de Villethierry, pour l'alimentation des communes de Saint Agnan et Villethierry,
- a la source du Château de Dollot
- le puits de Fontaines, commune de Saint-Valérien,
- les forages de Brassy 1 et 2, commune d'Egriselles le Bocage,
- a la source de Clairis à Vernoy

Ces captages produisent 375 m³/h soit 11 680m³/jour (1 446 422m³ en 2010).

TRAITEMENT



Une fois captée, l'eau potable du SIVOM du Gâtinais est traitée par trois usines afin de lutter contre les pesticides, la turbidité voire les nitrates :

- ⇒ l'usine de Vernoy traite la turbidité, les pesticides et les nitrates issus des captages de Vernoy, Brassy 1 et 2,
- i'usine de Fontaines traite la turbidité et les pesticides issus des sources de Dollot et Fontaines (Saint Valérien),
- ⇒ l'usine de Villethierry (mise en service en été 2010) traite les pesticides et la turbidité issus du captage de Villethierry.

STOCKAGE

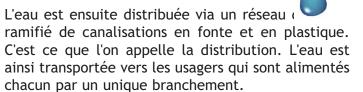


Les agents techniques de Véolia Eau ont pour rôle de surveiller l'état des réservoirs, de les nettoyer et d'entretenir leurs alentours.

Le stockage de l'eau est une étape essentielle de l'alimentation en eau potable et permet de réguler la distribution de l'eau sur l'ensemble de la journée. Pour stocker l'eau que vous consommez, le SIVOM

Pour stocker l'eau que vous consommez, le SIVOM possède 8 réservoirs pour un total de 4 171 m³ de stockage. Ils sont situés à Brannay, Lixy, Vernoy, Saint Valérien, Montacher-Villegardin, Saint Agnan, Villeneuve la Dondagre et Villethierry.

DISTRIBUTION



Les 406 km (468 km au total avec les branchements, soit la distance entre Paris et Lyon) de canalisations répartis sur l'ensemble du territoire du SIVOM nécessitent diverses missions pour pouvoir garantir le transport de l'eau.

Ainsi, il faut:

Renouveler les canalisations les plus anciennes, notamment en fonte, qui ont tendance à provoquer des fuites et occasionner d'importantes pertes d'eau.



Chéroy : Rue de l'Hôtel de Ville et rue Armand Thorailler (RD81)

Travaux : Renouvellement et renforcement par une canalisation Ø150 en fonte sur environ 500 m avec reprise de 21 branchements et renouvellement de 11 branchements

Coût estimatif : 240 000 € Délais : fin d'année 2011

Renforcer le réseau de distribution en remplaçant les conduites existantes par des conduites d'un diamètre supérieur afin d'augmenter les capacités d'alimentation du réseau.



Villethierry/Lixy: RD326

Travaux: Implantation d'une canalisation Ø150 sur environ 400 m Coût estimatif: 475 000 € Délais : fin d'année 2011

- Etendre le réseau en réalisant de nouveaux branchements et en posant de nouvelles canalisations pour alimenter toute la population.
- Rechercher, détecter et réparer les fuites qui peuvent apparaître sur le réseau.

Le réseau du SIVOM compte une particularité qui fait sa force : à partir d'une canalisation d'un diamètre important formant ce que l'on appelle une ceinture, il peut alimenter toute les communes un peu à l'image d'une toile d'araignée. Une fois que l'interconnexion entre Lixy et Villethierry sera terminée (travaux en cours), l'ensemble du réseau d'eau potable du SIVOM sera alors interconnecté, ce qui permettra par exemple aux abonnés de Villethierry d'avoir de l'eau provenant du captage de Villethierry, de celui de Brannay et de ceux de Saint Valérien et Dollot.

QUALITE

L'eau mise en distribution par le SIVOM du Gâtinais est contrôlée :

- par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) au titre du contrôle sanitaire obligatoire. Le nombre, la fréquence et les paramètres des prélèvements sont imposés.
- par Véolia Eau qui a fourni pas moins de 889 résultats d'analyses en 2010!

L'eau distribuée est globalement de bonne qualité. Cependant, deux types de mesures d'amélioration de la qualité de l'eau ont été pris pour maintenir un niveau conforme à la réglementation :

- Les eaux issues de tous les captages (une fois les travaux en cours sur Brannay terminés) bénéficient d'un traitement qu'il soit par des usines ou par des mélanges d'eaux dans des bâches.
- Pour maintenir la qualité de l'eau captée à un niveau satisfaisant selon les normes de potabilité, 6 des 7 captages du SIVOM disposent d'un périmètre de protection déterminé par déclaration d'utilité publique. Le SIVOM mène également une étude sur les Bassins d'Alimentation de 6 de ses Captages (BAC= zone, regroupant la totalité des écoulements d'eau, souterrains et superficiels, qui participe à l'alimentation en eau en un point précis.). L'objectif est de préserver la qualité d'une eau dont la potabilité est d'origine naturelle.

QUANTITE



Dans le Gâtinais, au fil dans années, la population évolue et les modes de consommation également, ce qui impose de s'adapter en permanence à une demande fluctuante. Les effets de mode, (piscines, utilisation de l'eau de pluie pour les toilettes, etc.) tout autant que le repeuplement des campagnes, font que la consommation d'eau varie d'une année à l'autre. Les normes de potabilité changent également et imposent aux distributeurs d'eau de mettre en place des traitements de plus en plus pointus mais aussi de plus en plus coûteux. Enfin, la tendance climatique qui se dessine ces dernières années nous oblige à anticiper de futures pénuries d'eau. Les restrictions d'eau, qu'ont connu les habitants de Villethierry et Saint Agnan cette année, ne doivent pas rester sans réponse. C'est pour cela que le SIVOM du Gâtinais devra à l'avenir faire face à de nombreux enjeux dont les principaux sont :

- La recherche de nouvelles ressources en eau potable
- Le renouvellement des branchements en plomb
- L'amélioration de la protection et de la qualité de l'eau « à la source ».



SPANC et OM:

On vous rappelle que le délai de recours concernant le montant de la redevance est de 2 mois à reception de la facture.

estion des déchets / Zoom sur les déchèteries

Une déchèterie n'a pas un simple rôle de stockage des déchets, elle permet :

- d'orienter les déchets vers des filières de valorisation,
- de regrouper les déchets dangereux en évitant des transferts de pollutions,
- d'éviter les dépôts sauvages.

L'exploitation des déchèteries est donc soumise à des règles pour la protection de l'environnement. C'est pourquoi, la Communauté de Communes ne peut pas accepter TOUS les déchets car nous devons trouver au préalable un recycleur viable écologiquement, économiquement et réglementairement pour chacun.

Vous trouverez des exemples de ce que deviennent les déchets collectés sur le site internet du Gâtinais en Bourgogne (www.gatinais-bourgogne.fr)

Les nouvelles filières 2011-2012 : une offre complémentaire

1. Les textiles usagés : ne jetez plus vos vieux vêtements !

La Communauté de Communes a décidé de disposer sur le territoire des conteneurs d'apport volontaire pour vous débarrasser de vos textiles, linges et chaussures usagés. Ainsi, vous trouverez maintenant 8 containers à vêtements aux emplacements suivants :

- ⇒ 2 containers à CHEROY point d'apport volontaire vers l'Intermarché et à la déchèterie
- ⇒ 1 container à FOUCHERES à la déchèterie
- 🗢 1 container à SAINT-VALERIEN point d'apport volontaire vers les services municipaux
- ⇒ 1 container à VILLETHIERRY point d'apport volontaire du parking de la salle des fêtes
- ⇒ 1 container à NAILLY, DOMATS, EGRISELLES LE BOCAGE point d'apport volontaire proche du stade



2. Les cartouches d'impression vides et les téléphones mobiles usagés : un geste écolo et solidaire !



La Communauté de Communes vient de signer un partenariat avec la société LVL pour collecter gratuitement dans nos déchèteries ces appareils en fin de vie, les trier et les acheminer aux recycleurs.

Tous les modèles de cartouches vides jet d'encre et laser ainsi que les téléphones portables usagés et leurs chargeurs peuvent être déposés dans le container des déchèteries de Chéroy et Fouchères. Nous n'acceptons pas les bidons et réservoirs de poudre toner ainsi que les rubans encreurs.

3. Les huiles de friture alimentaires usagées

Après avoir dégusté vos frites, vous êtes nombreux à ne pas savoir quoi faire de votre vieille huile qui a perdu ses qualités et doit être remplacée.

La Communauté de Communes vient de signer un partenariat avec la société Coisplet Deboffle qui collecte et valorise gratuitement les huiles de friture alimentaires usagées.

Un fût de collecte spécifique est à votre disposition dans chaque déchèterie.

Les huiles sont ensuite purifiées et transformées en biodiesel, un carburant écologique.



4. Les capsules de cafés usagés : vers le recyclage de tous les emballages en aluminium !

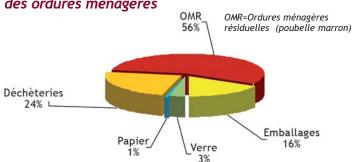
Nos deux déchèteries sont équipées de bacs de collecte de 240 litres pour récupérer les capsules Nespresso coniques composées d'aluminium et de marc de café.

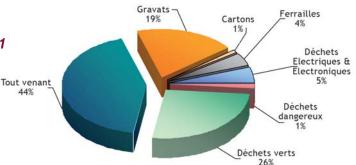
L'objectif est de séparer l'aluminium et le marc de café qui seront valorisés à travers des filières de recyclage agréées, l'aluminium en fonderie et le marc de café en compost.

Repères: les déchèteries en chiffres

Répartition des déchets collectés en déchèteries en 2011

Répartition du coût des déchèteries dans le budget des ordures ménagères





(estimation pour 12 mois réalisée sur la base des données du 01/01/2011 au 30/09/2011)

1200 visites en déchèteries en 2010

Le coin débat : questions / réponses

Pourquoi ne peut-on entrer dans les déchèteries 10 min avant l'horaire de fermeture ?

Pour que le public déjà présent évacue le site et que le gardien puisse consacrer ce temps à l'entretien de l'installation et de ses abords (nettoyage, espaces verts et rangements).

Pourquoi ne recycle-t-on pas le bois?

Nous avons constaté que le bois représentait 30 à 40 % des objets déposés dans la benne « tout-venant », enfouis à Champigny actuellement.

La Communauté de Commune a établi un accord avec son prestataire COVED pour collecter le bois de classe A (bois propre, sans peinture ou verni) et le traiter en tant que bois de chaufferie. Cette nouvelle filière de tri sera en place en 2012.

Pourquoi sommes-nous limités à 1m³ par apport et 2 kg pour les déchets dangereux ?

Pour ne pas saturer le site et pour maintenir un fonctionnement optimal de la déchèterie, quelque soit son affluence (remplissage et évacuation des bennes ou des locaux).

Pourquoi les déchèteries sont elles fermées les mardis et jeudis ?

Les horaires d'ouverture au public ont été choisis et fixés après l'analyse des retours d'expériences des déchèteries de la région.

Nous avons donc opté pour des jours d'ouverture encadrant le week-end et pour le mercredi. Nous observons qu'en semaine l'affluence est moindre et une ouverture des déchèteries tous les jours n'apparaît pas judicieux économiquement au regard du nombre d'habitants de la Communauté de Communes.

ervice Public d'Assainissement Non Collectif

C'est au tour des communes de Chéroy, Jouy, Montacher-Villegardin, Saint Valérien et Villebougis!

Suite à la réunion publique d'information sur le SPANC, du 30 septembre dernier à Chéroy pour les communes citées précédemment, les habitants, qui disposent d'un assainissement non collectif, peuvent prendre rendez-vous pour le contrôle de diagnostic de leur installation auprès de Veolia, en appelant directement leur service client au 0811.900.403 (du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h).

Les visites se déroulent du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Il s'agit d'un contrôle obligatoire qui doit être effectué avant le 31/12/2012.

Il est à la charge du propriétaire, 85 euros, et doit être réalisé tous les 10 ans si l'installation a été diagnostiquée conforme lors du précédent contrôle, ou tous les cinq ans si l'installation a été diagnostiquée non conforme lors du précédent contrôle.

En cas d'installation non conforme, impliquant des nuisances sanitaires et environnementales, l'assainissement doit être réhabilité dans les 4 ans.

La Communauté de Communes recrute activement un technicien SPANC pour vous accompagner lors des contrôles et dans vos éventuels projets de réhabilitation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SPANC de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne (03.86.97.71.94 ou contact@gatinais-bourgogne.fr) ou consulter le site internet intercommunal, à la rubrique SPANC (www.gatinais-bourgogne.fr).





A ccueil de loisirs

Bilan été 2011

Nous remercions vivement le Conseil Général de l'Yonne et le collège du Gâtinais qui, durant les dernières vacances d'été, ont mis à disposition les locaux du collège, pour y installer l'accueil de loisirs et pour y accueillir 129 enfants âgés de 3 à 16 ans.

Le collège est l'endroit idéal, offrant une multitude d'espaces extérieurs : gymnase, stade, cour immense. Les salles allouées ont permis d'offrir un lieu spécifique à chaque groupe d'âges.

L'équipe d'animation a développé quatre grands thèmes communs aux maternelles et primaires, en cohérence avec le projet d'animation annuel : « l'expression sous toutes ses formes ».

L'expression par le sport a été développée par les Sivommunales, les deux premières semaines de juillet dans plusieurs communes afin de faire découvrir différents sports à tous les enfants gratuitement.

L'expression par l'image: Les enfants ont découvert les différentes techniques pour prendre, développer des photos et utiliser celles ci pour s'exprimer. Les parents ont été conviés à une exposition fin juillet.

L'expression par le théâtre et la peinture a permis aux enfants de s'exprimer au travers de différentes œuvres et de créer leurs propres œuvres.

De nombreuses sorties (moulin à tan, fami parc, piscine, visite à la ferme, base de Torcy ...) sont venues agrémenter les activités des enfants et des ados.

Par exemple, durant l'été, les ados ont pu s'inscrire à la journée afin de s'essayer à différentes activités, taekwondo, speed ball, laser quest, tir à l'arc, canoë, VTT, planche à voile... toutes ces activités étaient encadrées par un animateur brevet d'Etat. Ils ont également échangé avec des jeunes d'autres structures, lors des trois camps mis en place.

Ils ont pu profiter d'un festival musical lors du festival en Othe ainsi que de deux camps à Auxonne.





Accueil de loisirs périscolaire :

L'accueil de loisirs périscolaire de Chéroy s'est associé à l'Ambassadeur du tri de la Communauté de Communes pour une action de sensibilisation sur le thème des déchets, à l'occasion de la manifestation « NETTOYONS LA NATURE! ».

Ce projet a été réalisé hebdomadairement du 23/09/2011 aux vacances de la Toussaint. Chaque semaine, après avoir déjeuné, un groupe d'une dizaine d'enfants équipés de gants et de tee-shirts de protection a ramassé le maximum de déchets sur la commune afin de lui donner un coup de propre!

A la fin des sessions de collecte, l'équipe qui a récolté le plus de déchets (27,3 kg) a gagné le challenge et s'est vu remettre le lot des vainqueurs (bandes dessinées sur le tri des déchets).

Evidemment, afin de remercier chaque enfant pour son implication, un lot (chasuble « **NETTOYONS LA NATURE!** ») leur a été distribué.

Ce jour-là également, cinq ateliers ont été proposés aux enfants :

- Atelier « tri des déchets » : tri en pratique des déchets ramassés dans la bonne poubelle
- Atelier « vidéo » : visionnage d'une chaîne de tri et des sites de destruction
- Atelier « jeu de l'oie » : jeu de société sur le thème de la réduction des déchets
- Atelier « temps de disparition » : jeu d'information sur le temps de disparition des déchets dans la nature
- Atelier « le bon trieur plastique » : jeu vidéo sur le tri des emballages plastiques

Cette opération a permis aux enfants, aux animateurs et aux organisateurs d'agir concrètement en faveur de l'environnement en nettoyant les abords de leur école, les parcs et les bordures des chemins communaux souillés par les déchets.



Vacances de la Toussaint :

Cette session de vacances s'est passée au Château de Brannay, le thème du cirque mis en place par l'équipe d'animation a remporté l'adhésion des jeunes vacanciers.

Une trentaine d'enfants a été accueillie et a été passionnée par les animations proposées par le CIRQUE STAR, qui a initié les enfants au jonglage, acrobatie et techniques de clownerie. L'aprèsmidi, ces mêmes intervenants ont proposé un spectacle aux enfants et familles invitées pour l'occasion.

Vacances de Février 2012

Durant les vacances de février 2012, la municipalité de Chéroy nous accueillera au sein de l'école primaire.

Les inscriptions se feront du 13 au 23 février aux bureaux du SIVOM DU GATINAIS, 6 rue Danton à Chéroy, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Nathalie et d'Hélène pour tout renseignement :

03.86.97.53.42 ou 03.86.97.42.21

Cole de musique du Sivom du Gâtinais

6 rue Danton - 89690 Chéroy - Tél/Rép : 03 86 97 73 00 - Fax : 03 86 97 57 74 - em.gatinais@wanadoo.fr

Planning 2011-2012

- Samedi 3 décembre 16h et 20h30 Gymnase de Saint-Valérien Concert « Contes Musicaux » par l'OHGB Pierre et le Loup de S.Prokovief. Les musiciens de Brême d'après Grimm
- Vendredi 16 décembre 19h30
 Eglise d'Egriselles-le-Bocage
 Audition de Noël chorale FM, atelier, orchestre
- Samedi 28 janvier 17h Salle des fêtes de Montacher - Moment musical
- Samedi 31 mars 17h Salle des fêtes de Brannay - Moment musical
- Samedi 14 avril 17h30 Salle des fêtes de Nailly Concert de l'ensemble FOSFORE + chorale
- Samedi 12 mai 17h Salle des fêtes de Villeneuve La Dondagre - Moment musical
- Dimanche 13 mai Rassemblement d'orchestre junior du Gâtinais à Voulx
- du Mercredi 16 au 20 mai Stage Franco/Allemand à Saint-Valérien (Orchestre d'harmonie Junior)
- Samedi 9 juin 17h Salle des fêtes de Fouchères Moment musical
- Jeudi 21 juin 19h Fête de la musique Domats
- Mercredi 27 juin 19h Fête de fin d'année de l'école de Musique à St Agnan (Salle des Fêtes)

NOS PHARMACIES DE GARDE ······

- 02/12 au 09/12......Phie STAUT CHRISTOPHE 03 86 86 00 30 - Egriselles le bocage
- 09/12 au 16/12.....Phie PIAT & BUREL 03 86 66 42 53 Villeneuve la Guyard
- 16/12 au 23/12Phie PIOTON 03 86 67 19 00 Pont sur Yonne
- 23/12 au 30/12Phie FILAINE 03 86 67 15 01 Pont sur Yonne
- 30/12 au 06/01/12Phie BOUDIER JEANNE 03 86 88 60 04 - Saint Valérien

Les gardes de 2012 ne sont pas encore communiquées.

